

NOTE SYNTHETIQUE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET LE BUDGET 2020 CAISSE DES ECOLES DE LA FARLEDE

Les dispositions prévues par la loi NOTRe relatives à la publicité des budgets et des comptes obligent les communes de plus de 3 500 habitants à joindre à leur budget 2020 et au compte administratif 2019 une « note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » de ces documents. (cf. l'article 107).

COMPTE ADMINISTRATIF CAISSE DES ECOLES 2019

CA 2019 CDE

DEPENSES				RECETTES	
Fonctionnement 14 381,84 €	011 charges à caractère général	33,30 €	14 399,08 €	013 Atténuation charges	0 €
	012 charges de personnel	0 €		70 Produits des services	0 €
	014 atténuations de produits	0 €		73 Impôts et taxes	0 €
	65 Autres charges gestion courante	0 €		74 Dotations, subvention commune	14 132,00 €
	66 charges financières	0 €		75 Autres produits de gestion courante	0 €
	67 Charges exceptionnelles	0 €		76 Produits financiers	0 €
	042 Opérations d'ordre - Amortissements	14 348,34 €		77 Produits exceptionnels	0 €
	022 Dépenses imprévues	0 €		042 Opérations d'ordre	0 €
	023 Virement à la section investissement	0 €		002 Excédent de fonctionnement reporté (2018)	267,08 €
	021 Solde d'exécution négatif reporté	0 €			
Investissement 16 975,84 €	16 Remboursement capital	0 €	94 297,06 €	040 Mouvements ordre de section à section -Amortissements	14 348,34 €
	Opérations d'équipement	14 889,42 €		024 Produits des cessions	0 €
	Restes à réaliser	2 086,42 €		13 Subventions	0 €
	040 Opérations d'ordre	0 €		16 emprunt	0 €
	dont Travaux en régie	0 €		10 Dotations (FCTVA)	3 109,00 €
	dont Dot amortissements	0 €		001 Solde d'exécution positif reporté (2018)	76 843,72 €
	020 Dépenses imprévues	0 €		021 Virement de la section fonctionnement	0 €
	001 solde d'exécution négatif reporté	0 €			

En section de Fonctionnement excédent de 17.44 € et en section d'Investissement excédent de 79 407.64 € (Après déduction des restes à réaliser 2019 = 77 321.22 €)

BUDGET CAISSE DES ECOLES 2020

Dépenses				Recettes	
Fonctionnement 14 575,44 €	011 charges à caractère général	38,11 €	14 575,44 €	013 Atténuation charges	0 €
	012 charges de personnel	0 €		70 Produits des services	0 €
	014 atténuations de produits	0 €		73 Impôts et taxes	0 €
	65 Autres charges gestion courante	0 €		74 Dotations, subvention commune	14 558,00 €
	66 charges financières	0 €		75 Autres produits de gestion courante	0 €
	67 Charges exceptionnelles	0 €		76 Produits financiers	0 €
	042 Opérations d'ordre - Amortissements	14 537,33 €		77 Produits exceptionnels	0 €
	022 Dépenses imprévues	0 €		042 Opérations d'ordre	0 €
	023 Virement à la section investissement	0 €		002 Excédent de fonctionnement reporté	17,44 €
	021 Solde d'exécution négatif reporté	0 €			
Investissement 95 552,97 €	16 Remboursement capital	0 €	95 552,97 €	040 Mouvements ordre de section à section -Amortissements	14 537,33 €
	Opérations d'équipement	93 466,55 €		024 Produits des cessions	0 €
	Restes à Réaliser 2019	2 086,42 €		13 Subventions	0 €
	040 Opérations d'ordre	0 €		16 emprunt	0 €
	dont Travaux en régie	0 €		10 Dotations (FCTVA)	1 608,00 €
	dont Dot amortissements	0 €		001 Solde d'exécution positif reporté	79 407,64 €
	020 Dépenses imprévues	0 €		021 Virement de la section fonctionnement	0 €
	001 solde d'exécution négatif reporté	0 €			

SECTION DE FONCTIONNEMENT : En fonctionnement, la participation que verse la commune permet de couvrir les dépenses qui sont essentiellement des dépenses d'ordre (dotation aux amortissements) et l'indemnité du Trésorier de Solliès-Pont.

SECTION D'INVESTISSEMENT : En investissement, il est prévu de continuer à remplacer le matériel informatique et le mobilier.